

**EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

**Nombre de membres en exercice : 26**

**Séance du 08 avril 2025**

**Nombre de membres présents : 17**

*L'an deux mil vingt-cinq et le huit avril à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick PLICQUE, Maire*

**Ont pris part à la délibération : 19**

Pour : 19  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Présents**

A. SECULA, JP. CULOS, F. GARRIGUES, C. DEBONS, S. MAZAS, F. ESTEVES, M.J. SCHIFANO, C. PAVAILLER, C. CLERGEAU, A. TAHRI, J.F. MULLER, D. DOUMERC, RM MARTINEZ FUENTE, O. RACAUD, JC. LAPASSE, H. DUTKO.

**Date de la convocation**

02/04/2025

**Absents excusés**

C. ROMERO, A. CIERCOLES, M. PLANA, E. UMUTESI, JC. MALTHE, S. PRADELLES, C. SCHIFANO, ME. ORRIT RAYSSAC, I. CERE

**Date d'affichage**

03/04/2025

**Pouvoirs**

C. SCHIFANO à MJ. SCHIFANO | JC. MALTHE à C. PAVAILLER

**Objet de la délibération n° 17-2025**

Commande Publique – Construction d'un nouveau groupe scolaire – Avenant au marché de maîtrise d'œuvre – Substitution d'un co-traitant

**M. Fernand ESTEVES a été nommé secrétaire**

**Délibération n° 03**

Monsieur le premier adjoint en charge de l'urbanisme et des grands travaux rappelle au Conseil que la Commune a conclu le 6 février 2023, un marché public de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouveau groupe scolaire avec le groupement composé de la société REC architecture (mandataire) et CYRIUS ingénierie, INDIGGO, ALAYRAC, EMACOUSTIC, GAMMA CONCEPTION et OLIVIER GARDERE (co-traitants) ;

OLIVIER GARDERE PAYSAGISTE URBANISTE a informé la commune de la création de la SARL AWA PAYSAGE URBANISME, sise le Moulinet, 28 avenue Vincent Cibiel à VILLEFRANCHE DE ROUERGUE (12200), avec Madame FORET Hélène et donc du transfert de son activité à cette société. Cet avenant n°1 n'a pas d'incidence financière et n'implique aucune modification sur la mission de maîtrise d'œuvre confiée.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré à 19 voix POUR,

- AUTORISE M. le Maire à signer cet avenant permettant une substitution au marché de maîtrise d'œuvre OLIVIER GARDERE PAYSAGISTE URBANISTE

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,